

LE SANITAIRE ET SOCIAL EN RÉGION



GRAND EST

EMPLOI, MÉTIERS



QUELLES SONT **LES CONDITIONS D'EMPLOI** PARMIS LES PROFESSIONS SANITAIRES ET SOCIALES ?

CONDITION D'EMPLOI DES ACTIFS EN EMPLOI



- Emploi à durée limitée
- Emploi à durée indéterminée

86 %

des personnes en emploi sur ces professions occupent un emploi à durée indéterminée¹ (86 % toutes professions)

71 %

des personnes en emploi sur ces professions travaillent à temps complet (82 % toutes professions)

TEMPS DE TRAVAIL DES ACTIFS EN EMPLOI



- Temps complet
- Temps partiel

Source : Insee - RP, emplois au lieu de travail.

Notes :

¹ Emploi à durée indéterminée : Emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique